

30^c.

Journal du Lot

30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La parole du Maréchal

Le message que le maréchal Pétain a adressé au peuple français est un document qui porte écrit le desin futur de la France. Il expose à larges traits puissants et expressifs les principes sur lesquels seront fondés l'Etat et la Société de demain. Impossible donc d'exagérer son importance puisqu'il doit être à l'origine et à la source de l'histoire qui va s'ouvrir pour nous.

Héritier d'une défaite où il n'est pour rien, le nouveau régime a assumé la terrible mission de préparer la réparation du mal que d'autres ont fait. L'émotion et la douleur qui devaient étreindre le cœur du maréchal Pétain alimentent comme un foyer secret le rayonnement de ces pages et leur communique un frémissement qui se propage au dehors et les fait resplendir d'une sombre splendeur.

Mais ces sentiments dominés et contenus laissent intacte la lucidité de l'esprit. Le maréchal parle en homme d'Etat, il fait connaître ses pensées et ses projets, qui portent toutes nos espérances, sur un ton simple et d'une parfaite clarté.

Quelle différence entre ce Message et les innombrables proclamations et discours dont on nous a tympanisé le cerveau pendant les dernières années de cette démagogie parlementaire qui vient de s'effondrer dans une pourriture sanglante ; quelle différence entre cet exposé dépouillé d'artifices et ces morceaux de rhétorique menteuse toute sonore du vide des mots et suants de ruse déclamatoire. Le Message est une parole de sincérité qui vient du cœur et de la raison, directe, franche, sans enflure, sans recherche de fausse éloquence et d'effets oratoires et qui par son accent autant que par son inspiration, atteint à une souveraine majesté.

Que les Français, comme des enfants rassemblés autour du Chef de famille pour entendre ses conseils, lisent, relisent et méditent ces pages dont il est impossible de donner un commentaire détaillé.

Avant de dessiner dans ses lignes générales la figure du prochain Etat français, le document rappelle ce qui l'a rendu nécessaire. Il met à nu les tares fondamentales de cet ancien régime toujours impuissant autant pour faire le bien que pour empêcher le mal.

Il montre les fautes capitales de cette politique qui n'a su, comme nous l'avons écrit plusieurs fois, « ni éviter la guerre, ni la préparer », fautes que nous expions si durement.

Il montre comment nous avons été perdus par cet Etat incapable de remplir sa fonction, par cet Etat qui se réclamait sans cesse d'une liberté qu'il n'avait jamais, par cet Etat toujours à la remorque de puissances dont il n'était que la « personne interposée », par cet Etat « asservi » tantôt aux puissances d'argent, tantôt aux égoïsmes organisés sous la forme de syndicats et tantôt aux deux à la fois.

Car il faut toujours se rappeler ceci : que les grands meneurs costumés en révolutionnaires n'étaient que les agents payés de la haute finance internationale. Il faut se rappeler que sous l'égide de M. Léon Blum, chef apparent du Front populaire, se constituèrent de puissantes sociétés capitalistes qui fournissaient à gros bénéfices le pétrole, le matériel et les munitions dont les rouges d'Espagne avaient besoin. De sorte que la guerre révolutionnaire était une « bonne affaire » pour ses apôtres qui savaient l'organiser en entreprises productrices de fructueux dividendes et que cette croisade prolétarienne coûtait du sang à ceux qui la faisaient et rapportait de l'or à ceux qui la prêchaient.

Tant d'impostures dont on a nourri le peuple et qu'il faudrait des volumes pour en rappeler quelques-unes.

Ce sont les conséquences de tout cela que le prochain régime devra réparer, en refaisant un ordre nouveau basé sur une « hiérarchie sociale » qui aura pour fondements « le travail et le talent ». Ce qui, à y regarder de près, est tout à fait conforme à ce que voulaient les premiers républicains en fondant la République.

Pour le réaliser, le maréchal Pétain réclame l'union des Français. Il n'est pas dans notre pays un citoyen conscient qui puisse s'y refuser.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Le Maréchal Pétain et la Mutuelle agricole

Dimanche, à Vichy, le maréchal Pétain a passé quelques instants, à l'hôtel Thermal, au milieu des représentants de la Mutuelle agricole. Il s'est entretenu avec eux et, dans une courte allocution, leur a dit combien il s'intéressait aux problèmes agricoles, à la réorganisation de la profession et à toutes les questions qui pouvaient favoriser le développement de leur exploitation.

« J'ignore, a-t-il déclaré, si vous savez ce que j'ai eu l'occasion de faire pour les agriculteurs. Je me suis toujours beaucoup occupé de leurs travaux, des difficultés qu'ils ont rencontrées. Je sais que la vie paysanne est difficile. Elle n'est pas inconnue de moi. Je serai toujours près de vous pour discuter des questions qui concernent la terre. Dites de ma part à tous ceux qui travaillent avec vous que je suis de tout cœur avec vous. »

Suppression des Conseils généraux et d'arrondissement

Le Journal Officiel promulgue la loi portant suspension des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. En voici le texte :

Les sessions des conseils généraux, des commissions départementales et des conseils d'arrondissement sont suspendues.

Les pouvoirs évolus au conseil général et aux commissions départementales sont exercés par le préfet.

Le préfet sera assisté d'une commission administrative de sept à neuf membres nommés par arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et remplacés dans la même forme.

Trois membres de la commission administrative sont pris parmi les membres des commissions des finances, des travaux publics et de l'assistance au conseil général.

Découverte d'un complot communiste

Une organisation communiste vient d'être découverte à Bône par la police, qui a procédé à trois arrestations : celles de Gabriel Palomba, chef de la cellule locale, du peintre Guitta venu à Bône aux premiers jours de la guerre, et de la secrétaire du peintre, une jeune Parisienne qu'on appelle Mme Guitta.

A la suite d'une perquisition à leur domicile, des documents ont été découverts intéressant la sûreté extérieure de l'Etat, et un plan de réorganisation du parti communiste et de propagande contre le gouvernement du maréchal Pétain. Les trois inculpés ont été écroués.

En Indochine

Dans les milieux français autorisés on dément la nouvelle répandue par certaines agences étrangères aux termes de laquelle le gouverneur général de l'Indochine aurait transféré sa résidence à Hué. Le gouverneur général n'a pas l'intention de quitter Hanoï.

Appel rejeté

La Cour d'appel de Lyon a rejeté l'appel interjeté par Jean Zay, ancien ministre de l'Education Nationale, condamné par le tribunal militaire de la 13^e région, pour désertion, à la déportation et à la dégradation.

Les pilliers de gares

La sûreté de Versailles et la police d'Etat de Juvisy viennent de procéder à des perquisitions qui ont permis l'inculpation de quarante-six employés de la S.N.C.F., parmi lesquels se trouvent le chef de dépôt d'Etampes et le gardien de la police des gares.

Avertis qu'un pillage méthodique se pratiquait depuis trois mois en gare de Juvisy, des inspecteurs de police qui comptaient vainement sur certains gardiens de la gare pour résoudre l'énigme aperçurent en septembre dernier un cheminot quittant son service de nuit qui laissa tomber maladroitement un litre de vin blanc. C'était la clef du mystère. Les pilliers n'étaient autres que les employés du dépôt.

Les Japonais quitteront Londres

Le correspondant de l'agence Domei à Londres dit que la plupart des Japonais résidant dans la capitale anglaise quitteront l'Angleterre à la fin du mois à bord du « Fushimi Maru », qui est attendu dans un port irlandais.

Quelques-uns seulement resteront en Angleterre pour veiller à ce qui subsistera des intérêts nippons. Les bureaux de la Yokohawa Specie Bank et ceux de la Mitsui Bussan Kaisha demeureront cependant ouverts.

Angleterre et Roumanie

La légation de Grande-Bretagne a donné l'ordre à tous les membres de la colonie britannique de se préparer au départ. On apprend que les Anglais quitteront la Roumanie ces jours prochains.

D'autre part, on annonce que le gouvernement de Londres a suspendu tous les crédits roumains en Grande-Bretagne.

EN PEU DE MOTS...

— D'après une étude de l'Institut d'agriculture suisse, les moissons en Europe sont de 40 0/0 inférieures à celles de l'année dernière. C'est la plus faible récolte depuis 1931.

— M. Vigué, préfet de Marseille, vient de prendre un arrêté déclarant démissionnaires 453 employés titulaires, de la ville de Marseille, 10 auxiliaires hommes et 15 auxiliaires femmes, nés de père étranger.

— Le tribunal civil de Tarbes a ordonné la mise sous séquestre de tous les biens situés dans l'arrondissement de Tarbes, appartenant à M. de Rothschild et le tribunal de Brive a prononcé la mise sous séquestre de biens appartenant à M. Gérard, dit « Pertinax ».

— La Bourse de Paris a rouvert ses portes lundi. Des cartes, en très petit nombre, ont été distribuées exclusivement aux professionnels.

— On déclare de source compétente allemande que le nombre des prisonniers britanniques en Allemagne s'élève à 40.000.

— Les commandes du gouvernement américain dans les usines d'armements montent actuellement à 8 millions de dollars. Une nouvelle commande de 4 milliards sera passée au mois de novembre.

En peu de mots

J'ai eu entre mes mains une de ces cartes postales que les Français de la zone libre ont été autorisés à adresser à leurs compatriotes de la zone occupée et vice-versa.

Elles sont bleues. Elles devraient être vertes, le vert étant la couleur de l'espérance. Mais telles qu'elles sont elles sont les bienvenues. Grâce à elles, le silence est rompu, l'air se fait, et il s'agit de dire depuis deux mois et qui s'était abattu comme un ruisseau de fer entre une partie de notre pays et l'autre, comme il descend chaque soir au théâtre pour isoler la scène de la salle.

Le texte de ces singulières missives est laconique, d'un laconisme qui met à rude épreuve le formalisme épistolaire français. Nous avons, en effet, une longue tradition de courtoisie, de rond-d-jambe, de révérences, de plume au chapeau. Elle nous vient du xviii^e et du xix^e siècles, alors qu'on ne pouvait s'adresser le moindre billet sans terminer par des « avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre fidèle et dévoué serviteur » et autre formule du même genre en festons et draperies.

La Révolution avait jeté beaucoup d'eau sur ces guirlandes de politesse. Après 1798, il était d'usage de finir par la sèche formule : « Salut et fraternité », véritable comprimé de civisme démocratique. Mais la Restauration rétablit les formes anciennes, un peu diminuées toutefois par l'évolution des mœurs et le besoin de rapidité. Il en subsistait assez en ce milieu de xx^e siècle pour faire l'étonnement des peuples anglo-saxons

qui, eux, sont d'une brièveté toute américaine dans leurs lettres.

Les Allemands, de leur côté, sont surpris de ces fins de lettres, de cette « littérature » qui alourdit, selon eux, notre correspondance. Dans les lettres que les Chambres de commerce ont mission de grouper et de résumer pour les faire parvenir à Paris, les « autorités occupées » ont relevé des phrases n'ayant aucun rapport avec l'objet de la lettre. « J'en profite pour vous dire le plaisir que m'a causé votre lettre, la première que j'aie reçue depuis deux mois » et autres gentillesses du même genre. On conçoit difficilement que le Français veuille demeurer aimable, sociable, presque mondain, jusque dans les affaires qu'il traite.

Cette courtoisie, cette « gentillesse » on a peut-être tort de nous la reprocher, elle a fait notre réputation dans le monde, et les Allemands eux-mêmes dans les lettres qu'ils écrivaient naguère encore à leurs clients français s'efforçaient d'être également courtois, ne craignant pas de formuler en deux lignes dactylographées leur « dévouement » et leurs « salutations ».

Mais nous vivons un régime unique dans notre histoire. Pour des raisons faciles à comprendre, il ne nous est plus permis d'écrire largement, à cœur ouvert à nos parents et à nos amis. Mais cela reviendra, car les hostilités « finiront par finir », comme dit l'autre.

En attendant, contentons-nous des quelques mots qu'on nous accorde. Et tâchons d'y enfermer tout notre cœur.

PAN.

Chronique du Lot

ECHANGES DE MARCHANDISES ENTRE LA ZONE OCCUPÉE ET LA ZONE LIBRE

De la Chambre de Commerce : M. le Ministre de la Production Industrielle fait connaître que les expéditions de marchandises de la zone occupée à destination de la zone libre ne pouvant actuellement s'effectuer qu'après avoir été autorisées par l'Administration militaire allemande, il serait intéressant, plutôt que de demander des autorisations fragmentaires, d'obtenir, par une négociation d'ensemble, une autorisation générale valable pour tout un programme d'envois.

Toutefois, les premières négociations ne porteraient que sur les matières premières et les produits fabriqués, absolument indispensables à la marche des industries et commerces de la zone libre et qu'il est impossible de se procurer dans cette zone libre (par exemple : aiguilles spéciales de bonneterie, huile de bois de chêne pour l'émaillage des fils électriques, fer blanc, carbonate de soude, encre d'impression, kaolin, etc.).

Dans ces conditions, la Chambre de Commerce du Lot invite d'une façon pressante les industriels et commerçants du département à lui faire connaître, d'extrême urgence, la liste des matières premières ou produits qu'il est indispensable de faire venir de la zone occupée pour assurer la marche de leur entreprise pour une période de trois mois, ainsi que le nom et l'adresse des fournisseurs envisagés en zone occupée.

Ils devront fournir, en indiquant les destinations, des renseignements de même nature sur les marchandises qu'il leur serait possible d'expédier en compensation de zone libre à zone occupée.

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux intéressés par le Secrétaire de la Chambre de Commerce, à Cahors, et par MM. L. Besombes, négociant à Figeac ; Bramel, banquier à Cahors ; Chansard, représentant à St-Céré ; Cancé, industriel à Saint-Céré ; Lavergne, négociant à Souillac ; Mayaudon, quincaillier à Gourdon ; Niederlander, hôtelier à Rocamadour ; Clavières, filateur à Cavart, par Puy-Evêque ; Pradel, Directeur de la Maison de Santé à Leyme ; Delnaud, négociant à Vayrac ; Pavard, Directeur de l'Usine de Puy-Blanc, par Assier ; Jarrige, transports à Martel ; Salissard, négociant en bestiaux à Bagnac ; Gény Marcel, industriel, allée Victor-Hugo, à Figeac.

DEMANDES DE WAGONS

Le nombre des wagons de marchandises disponibles étant réduit, la Chambre de Commerce du Lot invite les commerçants et industriels susceptibles d'expédier par wagons entiers d'adresser leur demande à l'avance aux chefs de gare dont ils dépendent. Attendre au dernier moment pour réclamer les wagons nécessaires est une méthode à abandonner. Prévoir permettra d'organiser et d'assurer plus régulièrement la satisfaction des besoins.

AVIS AUX COMMERCANTS

Il est rappelé à tous les commerçants que les prescriptions concernant l'affichage des prix ne s'appliquent pas seulement au commerce d'alimentation, mais à tout négoce, de quelque nature qu'il soit.

AVIS DE LA S.N.C.F.

Un nouveau service des trains de voyageurs, en vigueur depuis le 6 octobre 1940 comporte des changements notables avec les horaires précédents.

Le public est prié de consulter les affiches-horaires apposées dans les gares. Des indicateurs du nouveau service seront mis en vente prochainement dans les bibliothèques des gares.

Toutefois, des nécessités impérieuses de ravitaillement en combustible ont contraint la S.N.C.F. à apporter au dernier moment des réductions sensibles au service du 6 octobre 1940. Certains trains de voyageurs, bien que figurant dans les documents horaires (affiche-indicateurs) ne sont donc pas mis en marche. La S.N.C.F. s'excuse auprès du public et le prie de se renseigner auprès des gares sur les trains qui circulent à partir du 6 octobre.

La validité des cartes d'identité des familles nombreuses

La S.N.C.F. communique : Pour tenir compte des difficultés que présente actuellement le renouvellement des cartes périmées, des instructions ont été données pour que les cartes venues à expiration postérieurement au 1^{er} mai dernier, et qui n'ont pas été renouvelées, soient acceptées comme valables, sans formalités, jusqu'au 30 novembre 1940.

Contravention

Pour vente de maïs en dehors des heures réglementaires, contravention a été dressée contre M. Louis Borel, 54 ans, cultivateur à Cremps.

GROUPEMENT FORESTIER DU LOT

Le Groupement forestier du Lot, réuni le 5 octobre 1940, en Assemblée générale à la Chambre de Commerce, a voté, à l'unanimité des 85 membres présents, les résolutions suivantes :

1^o que la carte professionnelle exigée par la loi pour le commerce du bois et des produits dérivés ne soit délivrée qu'aux personnes exerçant légalement cette profession au 1^{er} septembre 1939 ; 2^o que les nouveaux prix proposés par le Groupement et établis en fonction de la situation actuelle du marché soient mis en vigueur le plus rapidement possible ; que l'interdiction de sortie du bois soit maintenue tant que les prix n'auront pas été uniformisés entre départements ; 3^o que soit réglementé et assaini le marché du bois en rendant obligatoire l'achat au stère et en interdisant l'achat à forfait.

L'Assemblée a mandaté M. Admirat, délégué du Groupement au sein du Comité de gestion du Groupement inter-professionnel forestier pour défendre ces propositions.

Il a été procédé, en outre, à l'élection des membres administrateurs. Ont été élus à l'unanimité des suffrages :

Président : M. de Monzie, propriétaire forestier.

Vice-Présidents : M. Sénac, négociant en bois à Cahors ; M. Admirat, exploitant à St-Germain-du-Bel-Air ; M. Gorse, fabricant de charbon de bois à Grèzes.

Membres du Bureau : M. Canet, négociant à Figeac ; M. Salesses, exploitant à Laurettes ; M. Décremps, propriétaire forestier à St-Géry ; M. Serres, exploitant à Assier.

DÉFENSE DE CIRCULER SANS RAISON

Il est expressément rappelé aux titulaires de permis de circuler en automobile que tout déplacement d'intérêt personnel leur est interdit. Les permis ont été délivrés pour l'exercice de professions ou de missions indispensables à l'administration ou à l'économie du Pays.

Toute personne qui les utiliserait à d'autres fins serait passible de poursuites judiciaires et du retrait du permis. Le contrôle de la police s'exercera avec toute sa rigueur sur les usagers de la route se déplaçant pour des motifs tels que parties de chasse ou de pêche et promenades.

AUX ANCIENS COMBATTANTS

M. le Secrétaire général des Anciens Combattants rappelle, conformément à l'instruction du 17 avril 1940, que les demandes de renouvellement de secours éventuels, présentées par les catégories de postulants autres que les fonctionnaires et militaires en activité et les postulants domiciliés en Tunisie ou au Maroc, doivent être adressées au Préfet du département du domicile.

Il est de toute nécessité dans l'intérêt même des postulants, que ces dispositions soient strictement observées et qu'ils ne continuent pas à adresser leurs demandes de renouvellement directement à l'Administration Centrale.

Pour nos prisonniers

La Caisse de Compensation Allocations familiales « employeurs » ne restant pas indifférente au sort de leurs inscrits, patrons et salariés en captivité, informe leur famille que dès que les moyens de répartition leur seront connus il sera adressé par les soins de la Caisse un colis identique à tous leurs inscrits.

La famille des intéressés, employeurs et employés, devra envoyer sans retard au Comité Lotois des Allocations familiales, Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, Cahors, l'adresse des pères de famille captifs en Allemagne.

Aux réfugiés tchèques et slovaques

Les ressortissants tchèques et slovaques sont priés de se faire inscrire à la brigade de gendarmerie la plus proche de la commune où ils résident, avant le 18 octobre. — Le Préfet : M. Bézagu.

Accident de chasse

Au cours d'une partie de chasse au lapin, M. Marc Charissou, de Loubressac, a blessé accidentellement son père d'un coup de fusil à une jambe. Quoique sérieuse la blessure ne présente aucun caractère de gravité.

Surveillance des prix

Des procès-verbaux ont été dressés, par défaut d'affichage de prix, contre les nommés Baureilles, marchand de laines à Cieurac ; Thibaud, marchand de laines à Cahors ; G. J., 19 ans, marchand forain à Cahors.

Nos Echos

Il faut répondre.

J'entendais l'autre jour un ouvrier dire en ricanant doucement : « Trois cents grammes de pain ! Vive Pétain ! »

Vous devinez le sens de cette exclamation. J'ai hésité une minute à intervenir, me disant que ça n'avait pas d'importance. Puis le moment passé, il était trop tard !

Eh ! bien, j'ai eu tort ! Ce sont choses qu'il ne faut pas laisser sans réponse. Il n'est pas besoin de se mettre en colère. Au contraire. C'est généralement le détecteur du nouveau gouvernement qui se mettra en colère, parce qu'il a tort, parce qu'ils sont ou bêtes ou méchants et qu'il est plus facile de dire des grossièretés que de donner des raisons.

Donc, il faut garder tout son calme pour mieux répondre, mais il faut répondre. Il faut opposer la vérité à ces mensonges et combattre cette propagande antifrançaise. Je dis bien « antifrançaise », car tout ce qui travaille à l'intérieur contre le régime réparateur du nouveau gouvernement ou non contre la cause française.

Et puis, c'est d'une si scandaleuse injustice d'entendre les coupables condamner les victimes et les faiseurs de maladie accuser le médecin.

Ils n'ont pas le faire ouvertement. Ils glissent leurs insinuations perfides, ils chuchotent leur propagande. Rappelez-leur à haute voix que notre misère

actuelle est la conséquence de « leur » défaite, car ce n'est pas le maréchal Pétain ni son gouvernement qui a déclaré cette guerre après nous avoir mis dans l'impossibilité de la gagner. Rappelez-leur les responsables. Ces malfaiteurs ont des noms assez connus et assez symboliques pour « faire hale ».

D'ailleurs, c'est si facile de la leur « boucler ». A leurs slogans de mensonge, il est si facile d'opposer dans la même forme une simple vérité. A cet ouvrier qui se croyait malin en disant : « Trois cents grammes de pain ! Vive Pétain », il était tout indiqué de répondre : « oui, vive Pétain ! car, sans lui, en fait de pain, nous mangerions des briques ! »

Chapitre des chapeaux.

Depuis qu'un personnage de Molière a découvert qu'Aristote avait philosophé sur l'usage des chapeaux, la question ne s'était jamais posée de savoir si les hommes devaient aller tête nue dans la rue. Elle était résolue : on pouvait varier la forme des chapeaux, mais il était de mauvaise tenue de n'en pas avoir.

Nas jeunes gens ont changé ça ! Sans prendre souci du tort qu'ils font aux chapeaux et aux industriels qui en vivent, ils ont supprimé la coiffure.

Attention ! Par ces temps de froidure il y a un autre inconvénient à rester découvert : c'est le rhume de cerveau. Outre que c'est très désagréable, cela fait saïr deux ou trois mouchoirs par jour.

Or, il n'y a plus de savon ! Messieurs, couvrez-vous !

ENCORE L'EAU

Nous recevons la lettre suivante :
Monsieur le Rédacteur en chef du
« Journal du Lot ».

Nous remercions très sincèrement le
« Journal du Lot » de l'hospitalité qu'il
a bien voulu donner à notre lettre récla-

Le Conseil municipal, dans sa dernière
séance, a bien parlé d'adduction d'eau,
mais il n'est nullement question de ce

Pour bâtir, il en est de même, et comme
nous vous l'avons déjà dit, plusieurs
maisons d'habitation, sans compter de

Pourant le bâtiment et la culture se-
raient à favoriser avant toute autre chose
en cette période où le chômage et les

Nous espérons que les pouvoirs publi-
cs comprendront l'importance de ces
adductions et les feront exécuter dans

Dans son audience de vendredi prési-
dée par M. Malrieu, le siège du ministè-
re public étant occupé par M. Guyon,

Les nommés Faustino Allegrini, 48 ans,
maçon, Emile Ginibre et Mme Anacelli

Les nommés Faustino Allegrini, 48 ans,
maçon, Emile Ginibre et Mme Anacelli

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende,
Mme Salamagne, charcutière à Cahors,

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende,
Mme Salamagne, charcutière à Cahors,

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende,
Mme Salamagne, charcutière à Cahors,

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende,
Mme Salamagne, charcutière à Cahors,

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende,
Mme Salamagne, charcutière à Cahors,

Distribution des feuilles de tickets de pain et de viande

Les feuilles de tickets de pain et de
viande seront distribuées à la popula-
tion cadurcienne aux dates ci-après et

Jeudi 17 octobre aux personnes dont
le nom de famille commence par les
lettres A, B et C.

Mercredi 16, jeudi 17, samedi 19 et
dimanche 20 octobre, en soirée. Diman-
che, matinée.

La réalisation la plus formidable de
ces dix dernières années, et le chef-
d'œuvre sans précédent de Cecil B. de

LES FLIBUSTIERS
avec Fredic March et Francisca Gaal.
En complément : Magazine Paramount.

Arrondissement de Cahors
Castelnau-Montrastier
Etat-Civil du 3^e trimestre. — Naissances :

Quintonine
se trouve à nouveau dans
toutes les Pharmacies
Le flacon : 5 fr. 85

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Saint-Céré

Conférence. — M. le Général Nies-
sel, Membre supérieur de la Guerre,

Notre population si généreuse se
fera un devoir de ne pas être en des-
sous des autres cantons de Figeac et

Succès scolaire. — Nous apprenons
avec plaisir que Mlle Miramon vient de
subir avec succès les épreuves du

Thèmes
Prochaine foire. — Notre prochaine
foire aura lieu le 18 ; espérons qu'on y

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Pacifique, ainsi que près du royaume du
Soleil Levant ; ces possessions impliquent,

En plus de ces intérêts économiques,
les Américains ont à défendre leurs bases
stratégiques, bases qui sont la condition

La victoire japonaise, ce serait l'impos-
sibilité totale pour les Etats-Unis de conti-
nuer un commerce aussi fructueux, et à qui

Thèmes
Prochaine foire. — Notre prochaine
foire aura lieu le 18 ; espérons qu'on y

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Qu'en sortira-t-il ?
L'ANTAGONISME AMERICANO-NIPPON
ET SES REPERCUSSIONS
SUR UN CONFLIT POSSIBLE

Arrondissement de Figeac
Figeac
L'ouverture de la chasse. — L'ouver-

Arrondissement de Gourdon
Souillac
Noyée. — Dans un précédent numéro,

Dernière heure

Après le discours
du président Roosevelt

Dans les Républiques américaines le
discours du président recueille toutes
les approbations. De nombreux télé-

On arrête 22 étrangers qui fuyaient
sur un yacht marseillais

Après interrogatoire, tous les étran-
gers ont été déferés au parquet d'Aix.

Une émouvante cérémonie
au cimetière de Mers-el-Kébir

REMERCIEMENTS
Madame Veuve Albert BREUIL ; Ma-

PETITES ANNONCES
PERDU. — Il a été perdu, dimanche,

ACHETERAIS chien de chasse, arrê-
té. Faire offres à M. Bergon, boulangerie,

ON CHERCHE villa ou appartement
meublé, 4 ou 5 pièces, avec jardin.

PREMIERE INSERTION
Aux termes d'un acte sous seings pri-
vés, en date à Saint-Céré, du 14 septem-

Imp. COUJANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Il rougit et, froissé, répondit un peu
sèchement :
— Je ne crois pas que ma main ait

— Ah ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-

— Oh ! s'écria Orane, toute joyeuse,
comme je suis contente que vous me

— Oh ! fit-elle, un peu désorientée.
Votre nom avait une signification parti-